

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 025-2017
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.67

Déposée le: 25.01.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Rudin (Lyss, pvl) (porte-parole)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)
Grimm (Burgdorf, pvl)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –



Création d'un gymnase à Lyss et bassin de population

La population de Lyss a connu une forte augmentation ces dernières années et devrait augmenter encore, compte tenu des nouvelles zones à bâtir. Le nombre d'élèves inscrits à une formation gymnasiale est aussi en hausse. La question est de savoir s'il n'y aurait pas d'ores et déjà assez de gymnasiennes et gymnasiens à Lyss et dans les communes alentour (comme Aarberg, Busswil, Schüpfen, Grossaffoltern, Kappelen, etc.) pour que Lyss se dote de son propre établissement.

Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de gymnasiennes et gymnasiens comptent Lyss et la région alentour ?
2. Comment ont évolué les chiffres au cours de ces dix dernières années ?
3. Quelles sont les projections d'évolution, sur les dix prochaines années, du nombre d'élèves inscrits en formation gymnasiale ?
4. Un gymnase pourrait-il s'associer à une école professionnelle pour exploiter les synergies sur le plan logistique (administration, infrastructure, etc) ?

5. Y aurait-il une opportunité de réduire le trafic en raccourcissant les trajets ?
6. La gare de Lyss a-t-elle les capacités suffisantes pour accueillir les élèves ?
7. Est-il prévu, à Bienne ou à Berne, de construire un gymnase qui pourrait se situer à Lyss ?
8. La création d'un gymnase à Lyss aurait-elle un effet sur la composition de la population et la mixité fiscale ?
9. Berne a-t-elle les capacités pour faire face au nombre croissant d'élèves inscrits en formation gymnasiale ?
10. Bienne a-t-elle les capacités pour faire face au nombre croissant d'élèves inscrits en formation gymnasiale ?
11. Où vont étudier les gymnasiennes et gymnasiens qui résident à Lyss ?